

Certificat de garantie Garantiebewijs

Certificado de garantía Guarantee certificate

A conserver par l'utilisateur de l'appareil

A conservar por el usuario del aparato

Te bewaren door de gebruiker van het toestel

To be kept by the heater user

Ch chauffe-eau Electriques

Termos Eléctricos

Elektrische Waterverwarmers

Electrical water heaters

Durée de garantie :

- 5 ans pour la cuve des chauffe-eau standard de 50 à 500 L et leur porte bougie.
- 2 ans pour les équipements amovibles : joint de porte, élément chauffant, thermostat...
- 3 ans pour la cuve des chauffe-eau de type accéléré, 1 an pour leurs appareillages.

Garantie du :

- 5 jaar op de kuip en 2 jaar op de elektrische onderdelen voor de boilers van 50 L tot 500 L (Tot m met 2200 W).
- Voor de boilers met een weerstandsvermogen van 3000 W en meer : 3 jaar op de kuip en 1 jaar op de elektrische onderdelen.

Duración de la garantía :

- 5 años para la cuba y la vaina de los termos estandar de 50 a 500 litros.
- 2 años para los equipos amovibles : junta de brida, elemento calentador, termostato.
- 3 años para la cuba de los termos de tipo acelerado, 1 año para los componentes.

Guarantee period :

- 5 years for the tank for standard 50 to 500 L water heaters and their heating elements support.
- 2 years for removable equipment : door seal, heating element, thermostat, etc.
- 3 years for the tank of high output water heaters, one year for tank accessories.

Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.

Date d'achat

Usager (Nom - Adresse)

Modèle et n° de série

(à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau)

Cachet du revendeur

BIP
service

0810 485 485

Bureau Info Produits / SATC : Renseignements techniques

Garanties - Pièces Détachées

ZA Acti Nord • Rue Monge • BP 65 • 85002 La Roche-sur-Yon Cedex

Téléphone : 02 51 37 38 27 • www.atlantic.tm.fr

International : consultez votre installateur

1330 B 02 - 112-30-341 Q



Comme chauffe-eau

Como de los termos

Warmwaterbereiders

Water heater range

Caractéristiques,

Installation,

Mise en service,

Entretien,

Garantie.



atlantic

Un monde plus chaleureux

Notice d'installation et d'utilisation - Garantie -

F

Les appareils ATLANTIC sont depuis de longues années renommés pour leur qualité et leur fiabilité.

Aujourd'hui, vous venez d'acquies un chauffe-eau ATLANTIC et vous avez fait un bon choix.

Avant propos

Afin de vous "garantir une parfaite installation" dans les règles de l'art, et d'optimiser ainsi les performances de votre appareil, nous vous invitons à lire attentivement les instructions portées sur cette notice que vous devez conserver au même titre que le bon de garantie.

Important

Les normes ou habitudes d'installation nationales ne peuvent en aucun cas prévaloir sur les règles élémentaires de sécurité repérées dans les paragraphes "IMPORTANT" de cette notice.

Fonction

Les chauffe-eau électriques à accumulation sont destinés à alimenter un ou plusieurs points de puisage. Ils sont conçus pour fonctionner avec tous les types de tarification, heures pleines ou heures creuses. A chaque soutirage, l'eau chaude est remplacée par la même quantité d'eau froide ; le chauffe-eau reste toujours plein d'eau. Après avoir soutiré une quantité d'eau importante, il est normal que la température de l'eau diminue.

Instrucciones de instalación y utilización - Garantía -

SP

Los aparatos ATLANTIC son famosos desde hace muchos años gracias a su calidad y fiabilidad.

Acaba de adquirir un calentador de agua ATLANTIC y ha escogido bien.

Prólogo

Para «garantizar una perfecta instalación» con todas las de la ley y mejorar así las prestaciones de su aparato, le rogamos que lea con mucho cuidado las instrucciones de este folleto explicativo. Tendrá que guardar este folleto así como el certificado de garantía.

Importante

Las normas o costumbres de instalación nacionales no pueden en ningún caso prevalecer sobre las reglas básicas de seguridad señaladas con la reseña IMPORTANTE de este manual de instrucciones.

Funcionamiento

El objetivo de los calentadores de agua por acumulación es la alimentación de uno o varios grifos. Están concebidos para funcionar con todos los tipos de tarifa reducida de un mínimo de 8:00h. Cada vez que se extrae agua caliente, la misma cantidad de agua fría la reemplaza ; así el calentador queda siempre lleno de agua. Después de extraer una cantidad importante de agua, la temperatura del agua disminuye : es normal.

Handleiding voor installatie en gebruik - Garantie -

NL

De ATLANTIC apparaten zijn al jarenlang overbekend wegens hun kwaliteit en betrouwbaarheid.

Van nu af heeft u een ATLANTIC boiler gekocht en daarmee heeft u de goede keus gedaan.

Voorwoord

Ten einde «u een perfecte installatie te verzekeren» volgens de regels der kunst en een optimale werking van uw apparaat, raden wij u aan de instructies in deze gebruiksaanwijzing nauwkeurig te lezen en samen met het garantiebewijs zorgvuldig te bewaren.

Belangrijk

De nationale normen en installatievoorschriften mogen in geen geval overhand hebben op de elementaire veiligheidsregels vervat in de BELANGRIJK notities hierbij geleverd.

Functie

Elektrische boilers zijn bestemd voor toevoer van warm water aan één of meerdere waterpunten. Ze zijn zo ontworpen dat ze functioneren bij alle stroomtarief types. Elke keer na het aftappen van heet water, wordt het hete water vervangen door dezelfde hoeveelheid koud water ; de boiler blijft steeds vol met water. Na gebruik van een grote hoeveelheid heet water is het normaal dat de temperatuur van het water lager wordt.

Installation and user's instructions - Guarantee -

GB

ATLANTIC heaters have been well known for their quality and reliability for many years.

You have just purchased an ATLANTIC water heater ; we congratulate and thank you for your good choice.

Foreword

Please read and carefully follow the instructions in this manual, so that you will have a properly installed according to standard practice and optimize the performances of your heater. Keep this manual with the guarantee certificate.

Important

National standards and installation practices should never take precedence over elementary safety rules identified in sections of this manual as being "IMPORTANT".

Function

Electric storage water heaters are designed to supply one or several taps. They are designed to operate under all price rates, except the ACI (Anti Corrosion Instrument) system which requires either continuous use or an 8 hour off-peak tariff within a 24 hour period. Whenever water is drawn off, the hot water is replaced by the same quantity of cold water ; the water heater is always full of water. It is normal that the water temperature should drop after you have drawn off a large quantity of water.

Descriptif de l'appareil

- La cuve en tôle d'acier est conçue pour résister à une pression de 12 bar (environ deux fois la pression de service). Sa protection contre la corrosion est assurée par une couche d'émail vitrifié et une anode en magnésium ou une anode à courant imposé.
- L'élément chauffant est constitué par une résistance blindée ou stéatite qui réchauffe le volume d'eau.
 - La résistance blindée, appelée thermoplongeur, est immergée dans l'eau. Son remplacement nécessite la vidange du chauffe-eau.
 - La résistance stéatite est protégée par un fourreau émaillé, ce qui rend la vidange de l'appareil inutile lors de son remplacement.

- Le thermostat assure le maintien de la température de l'eau. Il est pré-régulé en usine à 65° C ± 5 environ.
- Un coupe-circuit thermique assure la sécurité en cas d'élévation anormale de la température d'eau. Ce coupe-circuit est réarmable manuellement.
- Pour les modèles équipés d'une "anode à courant imposé", la cuve est protégée contre la corrosion par un courant électrique imposé, de très faible intensité.
- La platine électronique assure en permanence le courant nécessaire à cette protection que ce soit en heures pleines ou en heures creuses.

Mise en place de l'appareil

IMPORTANT

- Placer le chauffe-eau à l'abri du gel.
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (collier, garage), calorifier les tuyauteries. La mise en place d'une housse n'est pas nécessaire, du fait de la bonne isolation des chauffe-eau.
- Pour les modèles à "anode à courant imposé", la température ambiante autour du chauffe-eau ne doit pas excéder 40°C en continu.
- S'assurer que l'élément support est suffisant.

- pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 500 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant et de l'anode.
- Installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, combles, ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

Installation d'un chauffe-eau vertical-mural (VM)

Des poignées de préhension, intégrées dans les fonds d'extrémité, facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi :

- A) Murs de faible épaisseur (cloison pla-coplâtre)**
Tiges filetées Ø 10 mm traversant le mur reliées par des profils ou contre-plaques.

- B) Murs épais en dur (béton, pierre, brique)**
Procéder au scellement de boulons Ø 10 mm, ou au percement pour recevoir des chevilles de type MOLLY Ø 10 mm.

Pour ces deux types de parois, utiliser le gabarit de fixation imprimé sur le carton d'emballage.

NOTA

- Les chauffe-eau verticaux muraux de 50 à 200 litres peuvent être posés sur un trépied adapté, matériel préconisé par le constructeur. (h. 450 ou 570 mm accessoire en option) lorsque la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation par l'étrier supérieur est obligatoire.

- Ils peuvent être également accrochés au plafond grâce à un kit spécial (accessoire en option). Se reporter à la notice spécifique livrée avec celui-ci.

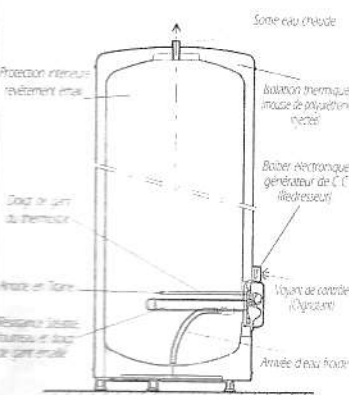
Installation d'un chauffe-eau vertical sur socle (VS)

- L'appareil est posé au sol. Des patins sont fixés sous l'embase de celui-ci. Aucune fixation murale n'est nécessaire.
- Il peut recevoir une réhausse (h. 220 mm - Accessoire en option).

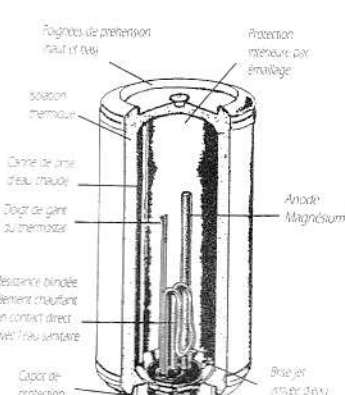


Exemples

Chauffe-eau vertical sur socle équipé d'un élément stéatite avec "anode à courant imposé".

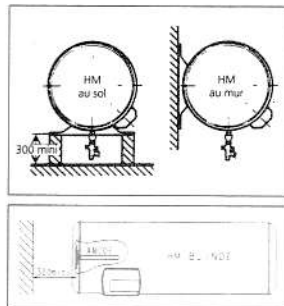


Chauffe-eau vertical mural équipé d'un élément blindé avec anode de magnésium.



Installation d'un chauffe-eau horizontal-mural (HM)

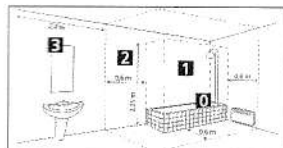
- Suivre les mêmes préconisations que celles du chauffe-eau vertical-mural. Des poignées de manipulation existent également.
- Pour une fixation au sol, déplacer les deux étriers et les revisser afin que les raccordements hydrauliques soient perpendiculaires au sol. Prévoir un calage de 300 mm minimum, pour permettre un bon positionnement du groupe de sécurité et de sa vidange.
- Pour une fixation au plafond, utiliser obligatoirement le kit de cerclage prévu à cet effet (accessoire en option), et se reporter à sa notice spécifique.
- Pour les modèles HM blindés, prévoir un espace minimum de 300 mm pour le démontage de l'anode magnésium se trouvant sur la porte du fond.



Installation spécifique en salle de bains

Quatre volumes sont définis pour l'implantation de matériels électriques suivant leurs caractéristiques.

Pour les chauffe-eau ATLANTIC, l'implantation est admise dans tous les volumes en respectant les consignes d'installation de la norme NF C 15-100, à l'exception bien évidemment du volume 0.



Raccordement hydraulique

Le chauffe-eau devra être raccordé hydrauliquement conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays

où il sera installé (pour la France, D.T.U. 60.1).

TUBULURES SUR L'APPAREIL

- Chaque tubulure est en acier avec l'extrémité fileté au pas du gaz Ø 20/27 (du 50 L au 300 L), Ø 26/34 (500 L).
- L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue, la sortie d'eau chaude par

une collerette rouge.

- A l'intérieur des tubulures sont insérés des embouts rouge et bleu, lesquels sont à conserver impérativement lors du raccordement aux tuyauteries.

Raccordement électrique

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique devra être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (préconisations de PROMOTELEC pour l'obtention d'un Label pour la France).

L'installation comprendra :

- Un disjoncteur différentiel avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- Une liaison en câbles rigides de section mini 3 x 2,5 mm² en monophasé (phase, neutre, terre) ou 4 x 2,5 mm² en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre sera repéré vert/jaune.

Le générateur électronique des chauffe-eau à "anode à courant imposé" a été conçu pour une alimentation :

(permanente ou de type heures creuses 8 h. ou 6 h. + 2 h.).

S'assurer que l'installation respecte l'une de ces deux possibilités d'alimentation, dans le cas, d'une durée inférieure les conditions de garantie ne s'appliqueraient pas.

PROCEDURE DE RACCORDEMENT

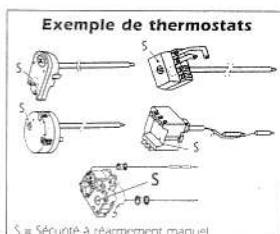
- Oter le capot de protection à l'intérieur duquel figure le schéma de raccordement électrique.
- Dans le cas de chauffe-eau "Tous courants", le branchement d'origine est prévu pour recevoir 380/400 Volts. Pour un branchement différent, modifier le câblage en conséquence suivant le schéma électrique collé à l'intérieur du capot.
- Raccorder les extrémités du câble sur le

thermostat, aux bornes à vis prévues à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire). En version à "anode à courant imposé" le câble d'alimentation doit être raccordé au bornier d'entrée.

- Raccorder le fil de terre vert/jaune sur la borne repérée $\frac{1}{2}$.
- Remonter le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.

RECOMMANDATIONS

- Prévoir suffisamment de longueur de câble afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.
- Dans le cas où les canalisations sont en matériau isolant, les circuits électriques seront protégés par un disjoncteur différentiel 30 mA adapté aux normes en vigueur.
- L'appareil n'étant pas équipé d'un serre-câble, le raccordement direct sur une prise de courant est interdit.



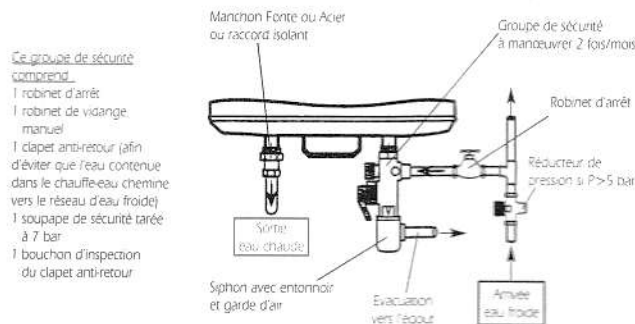
S = Sécurité à réarmement manuel

RACCORDEMENTS AUX TUBULURES

- La nature des tuyauteries peut être rigide, généralement en cuivre (l'acier noir est interdit), ou souple, (tresse inox flexible).
- Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide d'un manchon fonte, acier, ou raccord isolant, afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer-cuivre). Les raccords laiton sont interdits à ce niveau. (NFC 15-100).

- Un groupe de sécurité (non fourni avec le chauffe-eau) conforme à la norme NF EN 1487 sera obligatoirement vissé sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau.
- Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

SCHEMA DE RACCORDEMENT D'UN VERTICAL MURAL



IMPORTANT

La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar. Si tel n'est pas le cas, prévoir un réducteur de pression, lequel sera positionné sur l'arrivée d'eau après le compteur.

NOTA

Lorsque l'on ne peut évacuer par gravité l'excédent d'eau dû à la dilatation, en plus du groupe de sécurité, il est possible d'installer un vase d'expansion. Si votre installation comporte des petits diamètres ou des robinetteries à fermeture rapide, il est conseillé d'installer un clapet anti-bélier.

IMPORTANT

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

Mise en service

REPLIR LE CHAUFFE-EAU

- Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude

- Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).

- Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci, votre chauffe-eau est plein d'eau.

- Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures ainsi que celle du joint de porte situé sous le capot électrique, le resserrer si nécessaire.

- Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en plaçant le groupe de sécurité de la position vidange à la position arrêt et réciproquement, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT

- Mettre l'appareil sous tension.

- Basculer l'interrupteur du tableau électrique sur la position marche forcée. Après 15 à 30 minutes, l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées).

Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bar. Cet écoulement peut représenter 2 à 3% de la capacité du ballon pendant la chauffe complète. Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements ainsi que celle du joint de porte.

La vérification étant concluante, si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculer l'interrupteur sur la position "automatique".

3 positions sont affectées à cet interrupteur :

- Position arrêt ou "0"
- Position automatique ou "AUTO"
- Position marche forcée ou "1"

Pour les modèles à "anode à courant imposé", 15mm environ après la mise sous tension du chauffe-eau, contrôler le voyant vert situé sur le capot électronique.

- en régime établi, le voyant de contrôle doit clignoter en permanence (24 h/24).

NOTA

Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau équipé d'une résistance blindée peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

Entretien domestique

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur : manœuvrer le groupe de sécurité une ou deux fois par mois.

Pour les chauffe-eau à anode à courant imposé (ACI VISIO), vérifier périodiquement le clignotement du voyant. En cas d'arrêt, contacter votre installateur conseil.

Entretien par un professionnel

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans, suivant la procédure ci-dessous :

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil (fusibles) et déconnecter les fils aux bornes du thermostat.
- Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant.
- Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin les gaines des éléments chauffants et du thermostat. Ne pas gratter ou frapper le tartre adhérent aux parois, au risque d'altérer le revêtement.
- Vérifier l'état de l'anode de magnésium et remplacer celle-ci si son diamètre est inférieur à 10 mm.
- Sur les chauffe-eau **HM blindés**, l'anode se trouve sur la porte du fond.
- Pour les modèles stéatites, nettoyer le fourreau, car possibilité de calamine.

- Pour les chauffe-eau à "anode à courant imposé", l'anode est en titane et ne nécessite aucune inspection ni remplacement dans la mesure où le voyant clignote.
- Remonter l'ensemble chauffant en utilisant un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
- Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
- Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, reconnecter l'alimentation électrique.
- Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint, et au besoin, resserrer légèrement les écrous.
- Vérifier la connectique électrique.

Conseils à l'utilisateur

- Pour les régions où l'eau est très calcaire $T_H > 20^\circ\text{F}$, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit réglé conformément aux règles de l'Art, vérifié et entretenu régulièrement. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 12°F .
- Décret N° 89-3 du 3.1.1989 Th 15°F mini.
- Conformité au DTU 60.1.
- Dans ces conditions particulières, le contrôle de l'anode sera à effectuer tous les ans.
- Dans les cas suivant une vidange du chauffe-eau est nécessaire :

- appareil restant sans fonctionner dans un local soumis au gel
- appareil dont l'alimentation électrique est coupée pendant plus de 2 mois.

Procéder de la façon suivante :

- a) couper l'alimentation électrique
- b) fermer l'arrivée d'eau froide
- c) ouvrir un robinet d'eau chaude
- d) ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Il faut noter qu'autrefois, la température de stockage de l'eau était de 80°C . Actuellement, pour des raisons de sécurité, celle-ci est ramenée à $65^\circ\text{C} \pm 5$ dans la cuve (Normes N.F.). En conséquence, avec un appareil de capacité égale, la quantité d'eau chaude disponible est moins importante.

Aux points de puisage, la réglementation impose de ne pas dépasser 60°C . Si tel est le cas, prévoir un moyen de réglage (mélangeur, mitigeur...) consulter votre installateur

AUTRES RECOMMANDATIONS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Service après-vente

Les pièces du chauffe-eau qui peuvent être remplacées sont les suivantes :

- le joint de porte
- le thermostat
- les éléments chauffants
- l'anode magnésium
- générateur électronique avec sa filerie, pour les modèles à "anode à courant imposé"
- fourreau pour résistance stéatite.

Pour les pièces spéciales, nous consulter.

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par ATLANTIC. Pour toute commande, préciser le type exact du chauffe-eau, sa capacité, le type d'équipement TC ou mono, blindée ou stéatite, et sa date de fabrication. Toutes ces indications figurent sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

Diagnostic de panne à l'usage du professionnel

■ Absence totale d'eau chaude, vérifier :

- a) les fusibles
- b) la présence de courant aux bornes entrées du thermostat (contacteur E.D.F.)
- c) la sécurité thermique du thermostat
- d) l'élément chauffant.

■ L'eau est bouillante ($>70^\circ\text{C}$)

■ Ecoulement continu d'eau par le groupe de sécurité

Vérifier la pression du réseau. Si celle-ci est supérieure à 5 bar, poser un réducteur de pression sur l'alimentation.

générale. Si la pression est bonne (inférieure à 5 bar), nettoyer la soupape du groupe de sécurité.

■ Modèle à anode à courant imposé (ACI VISIO)

- Le voyant ne clignote pas dès la mise en route, après un arrêt prolongé (cas d'une résidence secondaire, par exemple). Ceci est normal, quelques minutes sont nécessaires après la mise sous tension pour que le voyant se remette à clignoter.
- Le voyant ne clignote plus. La cuve n'est plus protégée 24 h/24.

Pour diagnostiquer la panne procéder suivant les étapes ci-dessous :

- Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau
- Ouvrir le capot ①
- Déconnecter la liaison ②
- Remonter le capot ①
- Alimentation électriquement le chauffe-eau.

Si la led se remet à fonctionner au bout de 10 secondes maxi → le circuit électronique n'est pas en cause, et l'isolation de l'anode s'est dégradée dans le doigt de gant ③.

Contactez le S.A.T.C. ATLANTIC.

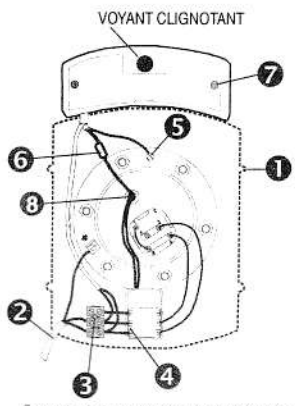
Si la led ne fonctionne toujours pas, vérifier le branchement au bornier.

Si celui-ci est correct et pour retrouver une protection permanente, remplacer le boîtier électronique selon le mode opératoire ci-dessous :

- Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau.
- Déposer le capot ①, déconnecter les fils d'alimentation + terre ②
- Dévisser la vis de fixation du bornier ③
- Déconnecter les fils ④ aux bornes d'entrée du thermostat.
- Dévisser la vis ⑤
- Déconnecter la liaison ⑥ vers l'anode
- Déposer le capot ⑦ contenant le circuit électronique.

Nb : Le circuit électronique déposé contient un accumulateur recyclable qui ne doit pas être jeté.

- Pour le montage de l'ensemble neuf, procéder en sens inverse.



Exemple de branchement d'un vertical sur socle avec "anode à courant imposé" monophasé 230 V.

Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- Des conditions d'environnement anormales :
 - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
 - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
 - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plombier 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
 - Pression d'eau supérieure à 5 bar.
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...)
 - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage.
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non-conforme à la norme C 15100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
- Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Un entretien défectueux
- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.
- Non remplacement de l'anode magnésium dans la période recommandée.

Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel qualifié conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation faisant foi), en l'absence de justificatif la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit en informer son assureur.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. ATLANTIC tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées.

Recomendaciones aprobadas por el Grupament Interprofesional des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit

➤ **RISQUES MÉCANIQUES :**

● **Manutention :**

- La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de l'appareil.

● **Emplacement :**

- L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

● **Positionnement :**

- L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

● **Fixation :**

- Le support et les dispositifs de fixation doivent supporter un poids correspondant à deux fois la capacité en litre de l'appareil. Tous les points de fixation prévus par le fabricant doivent être utilisés.

➤ **RISQUES ÉLECTRIQUES :**

● **Raccordement :**

○ Effectuer les raccordements en respectant les schémas et prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat (branchement direct interdit).

- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section de câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.

- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).

- Vérifier le bon serrage des connexions.

- Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.

- S'assurer que les parties sous tension reste inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.

➤ **RISQUES HYDRAULIQUES :**

● **Pression :**

- Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pressions pour lesquelles ils ont été conçus.

● **Raccordement, évacuation :**

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.

- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.

- Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude (rouge), eau froide (bleu).

- Vérifier l'absence de fuites.

➤ **USAGES :**

● **Nature du produit :**

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

● **Utilisations anormales :**

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.

- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

● **Brûlures, bactéries :**

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.

- Veiller à prendre les précautions d'usage nécessaires (mitigeurs...) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau, avant le premier usage.

➤ **ENTRETIEN :**

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.

- Toute intervention doit être réalisée, appareil hors tension.

➤ **TRANSFORMATION :**

- Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine constructeurs.

➤ **FIN DE VIE :**

- Avant démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.

- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.

Descripción del aparato

• El depósito de chapa de acero está diseñado para resistir una presión de 12 Baros (poco más o menos dos veces la presión de servicio).

Una capa de esmalte vitrificado y un ánodo de magnesio lo protegen contra la corrosión o un ánodo de corriente impresa.

• El elemento de calefacción se compone de una resistencia blindada o de esteatita que calienta el volumen de agua.

- La resistencia blindada, llamada calentador de inmersión, está sumergida en el agua. Cuando se sustituye, es necesario vaciar el aparato.

- La resistencia de esteatita está en una vaina esmaltada, por lo tanto no se ha de vaciar el aparato cuando se sustituye.

• El termostato permite mantener la temperatura del agua. Ha sido regulado previamente en fábrica, a unos $65 \pm 5^\circ\text{C}$.

• Un limitador térmico tiene la función de seguridad en caso de una subida de la temperatura del agua. El limitador se puede armar de nuevo manualmente.

• Para los modelos que llevan un "ánodo de corriente impresa", la cuba está protegida contra la corrosión mediante una corriente eléctrica impresa, de muy baja intensidad.

- La platina electrónica garantiza de que haya permanentemente la corriente necesaria para esta protección, bien sea en las horas de mucho consumo o en aquellas de poco consumo.

Montaje del aparato

IMPORTANTE

• Proteja el calentador de agua contra las heladas.

• Ubíquelo lo más cerca posible de los puntos importantes de utilización.

• Si queda fuera del volumen habitable (depensa, garaje), calorifuguen las tuberías. No es necesario poner una funda debido al buen aislamiento del calentador.

• Para los modelos que llevan un "ánodo de corriente impresa", la temperatura ambiente alrededor del calentador de agua no debe exceder de 40°C en forma continua.

• Cercionése que los anclajes son suficientes para aguantar el peso del calentador lleno de agua.

• Prevea un espacio suficiente de 500 mm para el mantenimiento periódico del elemento de calefacción y del ánodo.

• Instale un depósito de retención debajo del calentador de agua cuando éste está colocado en un falso techo, una buhardilla o por encima de locales donde se vive. Es necesario un desagüe hacia los sumideros.

Instalación de un calentador de agua vertical (VM)

Asas de agarre integradas en los fondos de los extremos, facilitan la manipulación. Varias fijaciones son posibles según la naturaleza de la pared.

A) paredes de poco espesor (Tabique de Pladur)

Varillas roscadas $\varnothing 10$ mm ; atraviesan la pared y están unidas con perfiles o contraplacas.

B) Paredes con materiales duros (hormigón, piedra, ladrillo)

Empotre los pernos $\varnothing 10$ mm o perforelo para recibir los tacos de tipo Moly $\varnothing 10$ mm.

Para estos dos tipos de paredes, utilice la plantilla de sujeción impresa en el cartón de embalaje.

NOTA

• Se pueden poner los calentadores de agua verticales murales de 50L hasta 200L. Sobre un tripode adaptado, material aconsejado por el fabricante (accesorio opcional) cuando el tabique no puede soportar el peso del aparato. Es obligatorio sujetarlo con la brida de fijación superior.

• Pueden también estar colgados del techo gracias a un kit especial (accesorio opcional). Observe el folleto específico entregado con este accesorio.

Instalación de un calentador de agua vertical en zócalo (VS)

• El aparato es instalado en el suelo. Se fijan patines en la base del suelo. No se requiere ninguna fijación mural.

• Puede recibir un aumento (h : 220 mm. - Accesorio opcional).

Ejemplo

Calentador de agua vertical equipado con un elemento cerámico y ánodo eléctrico.

Calentador de agua vertical equipado con un elemento blindado con ánodo de magnesio.

